

HOPITAL DE DIE : TENIR LES ENGAGEMENTS !

Lors de la tenue du Conseil d'Administration de l'Hôpital de Die du 29 octobre 2008, pendant la manifestation, nous avons demandé à Monsieur Berginiat, président du Conseil d'Administration et Maire de Die, de tenir les engagements pris lors de la réunion publique que nous avons organisée le 18 octobre 2008, en sa présence et celle de monsieur le député Hervé Mariton, de mettre à l'ordre du jour du Conseil d'Administration le réexamen du document proposé par la DDASS. C'est à dire le maintien de la maternité et de la chirurgie d'urgence.

De plus, parmi les réserves faites concernant la restructuration du centre hospitalier, il avait fait savoir qu'il avait accepté d'organiser un Conseil d'Administration pour étudier et revenir sur chacun des points du plan dit « d'évolution ».

A moins de deux mois de l'échéance donnée par l'ARH pour la fermeture de la maternité et de la chirurgie d'urgence, il est grand temps de mettre en œuvre cet engagement.

Le Collectif de Défense de l'Hôpital de Die vient donc de lui adresser une lettre lui demandant d'inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de l'Hôpital le réexamen des 14 points et, notamment, un vote pour le maintien de la maternité et de la chirurgie d'urgence 24H/24 et 7jours/7.

Il faut savoir, en effet, que le directeur de l'ARH se retranche derrière la décision prise au Conseil d'Administration du 24 septembre 2008 de fermer la maternité et la chirurgie d'urgence au 1^{er} janvier 2009.

Quant à Monsieur MARITON, député de la circonscription, qui s'est dit dans la presse « efficace et humble », nous l'interpellons pour connaître quelles ont été ses diverses interventions ou démarches, et leurs résultats, auprès des instances hospitalières, de l'ARH et de Madame la Ministre de la Santé. En effet, lors de la rencontre publique du samedi 18 octobre 2008 il avait jugé que le vote du Conseil d'Administration s'était fait trop vite et que la situation n'était pas prête. Concernant la maternité, il avait déclaré qu'il était important que la date de juillet 2009 soit respectée.

Les déclarations doivent être suivies d'effet.

COLLECTIF DE DEFENSE DE L'HOPITAL DE DIE

Le 6 novembre 2008